



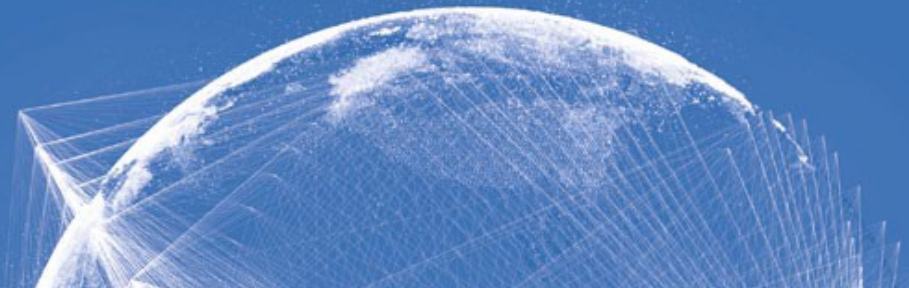
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de la recherche
et de l'innovation

LE CIR EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Données régionalisées du crédit d'impôt recherche
en **2020** (données semi-définitives)



Synthèse régionale

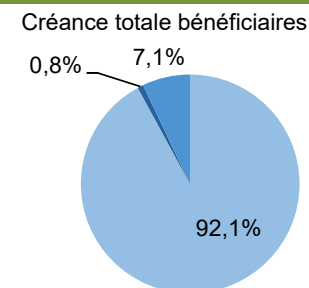
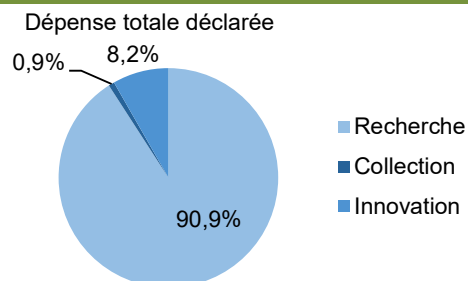
Pour des travaux réalisés en 2020, 4488 entreprises dont le siège est implanté en région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, déclarent 2952 millions d'euros (M€) de dépense totale au CIR.

La créance régionale des entreprises bénéficiaires du CIR s'élève à 684 millions d'euros (M€).

Nb de déclarants	4 488	soit, par rapport au niveau national : 15,7% de l'ensemble des sociétés déclarantes
Dépense totale	2 952M€	11,9% de l'ensemble des dépenses
Créance totale	684M€	9,9% de l'ensemble des créances

La dépense et la créance selon le sous-dispositif du CIR

en M€	Dépense des déclarants	Créance générée déclarants	Créance bénéficiaires
Recherche	2 683,0	803,3	630,0
Collection	25,5	6,0	5,7
Innovation	243,3	48,7	48,6
Total	2 951,7	858,0	684,3



Les dépenses déclarées au CIR peuvent concerner la Recherche et développement et/ou les frais de collection et/ou l'innovation.

Au sein des entreprises déclarantes au CIR installées en région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

2 967 ont déclaré des dépenses de R&D, dont 76% uniquement des dépenses de R&D ;

168 ont déclaré des frais de collection ;

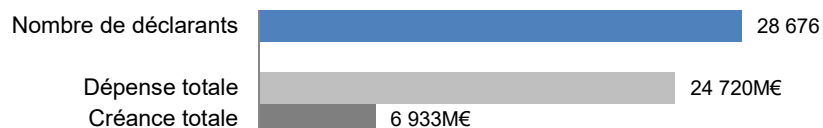
1 657 ont déclaré des dépenses d'innovation, dont 58% uniquement des dépenses d'innovation.

N.B. L'entreprise bénéficiaire de la créance n'est pas nécessairement localisée dans la région de l'entreprise déclarante.

Ainsi, la créance générée par les déclarants implantés en AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, est différente de celle des bénéficiaires qui y sont implantés.

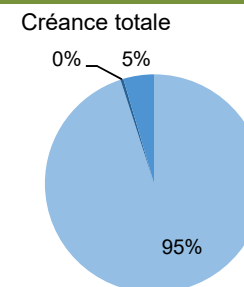
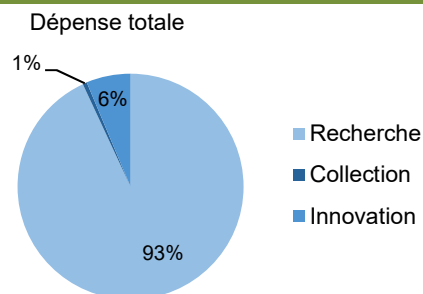
Synthèse nationale

En France, 28 676 entreprises déclarent 24 720 millions d'euros (M€) de dépense totale éligible au CIR, pour des travaux réalisés en 2020. La créance nationale s'élève à 6 933 millions d'euros (M€).



La dépense et la créance selon le sous-dispositif du CIR

en M€	Dépense déclarée	Créance
Recherche	23 001,7	6 585,4
Collection	151,6	31,9
Innovation	1 566,4	315,3
Total	24 719,7	6 932,5



Les dépenses déclarées au CIR peuvent concerner la Recherche et développement et/ou les frais de collection et/ou l'innovation.

Parmi les entreprises déclarantes au CIR :

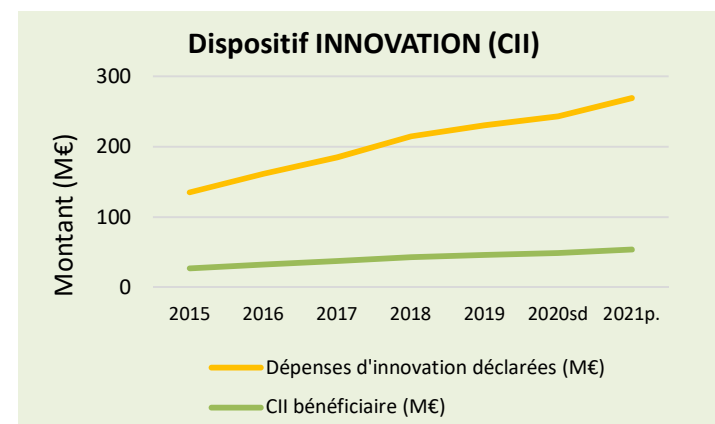
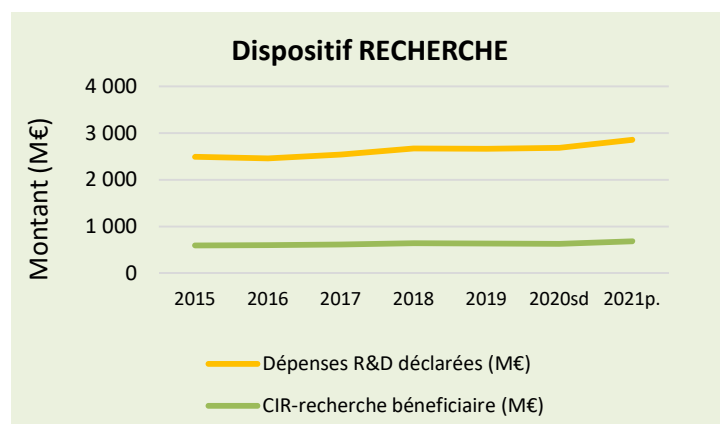
- 19 370 ont déclaré des dépenses de R&D, dont 79 % uniquement des dépenses de R&D ;
- 892 ont déclaré des frais de collection ;
- 9 862 ont déclaré des dépenses d'innovation, dont 59 % uniquement des dépenses d'innovation.

N.B. Au niveau national, la créance générée par les entreprises déclarantes est égale à celle des entreprises bénéficiaires.

Historique des données CIR en région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CIR recherche	2017		2018		2019		2020 semi-définitif		2021 provisoire	
	Valeur	Part régionale	Valeur	Part régionale	Valeur	Part régionale	Valeur	Part régionale	Valeur	Part régionale
Déclarant (nb)	2860	15,3%	2879	15,3%	2906	15,2%	2967	15,3%	2981	15,5%
Dép déclarées (M€)	2 545,0	11,1%	2 667,5	11,4%	2 662,7	11,0%	2 683,0	11,7%	2 859,6	12,1%
Créance générée (M€)	760,0	11,9%	798,8	12,1%	797,8	11,7%	803,3	12,2%	856,6	12,5%
Créance bénéf. (M€)	618,2	9,7%	639,8	9,7%	638,2	9,4%	630,0	9,6%	685,4	10,0%

CII	2017		2018		2019		2020 semi-définitif		2021 provisoire	
	Valeur	Part régionale	Valeur	Part régionale	Valeur	Part régionale	Valeur	Part régionale	Valeur	Part régionale
Déclarant (nb)	1391	18,0%	1498	17,7%	1581	16,9%	1657	16,8%	1732	16,8%
Dép déclarées (M€)	184,9	16,4%	214,7	16,3%	230,3	15,3%	243,3	15,5%	269,2	15,1%
Créance générée (M€)	37,1	16,4%	43,0	16,2%	46,1	15,3%	48,7	15,5%	53,9	15,0%
Créance bénéf. (M€)	37,2	16,5%	42,9	16,2%	46,3	15,3%	48,6	15,4%	53,8	15,0%



Remarques : En 2020, les données traduisent d'une part la diminution du taux forfaitaire des frais de fonctionnement (de 50% à 43% des frais de personnels) et, d'autre part, la crise économique.

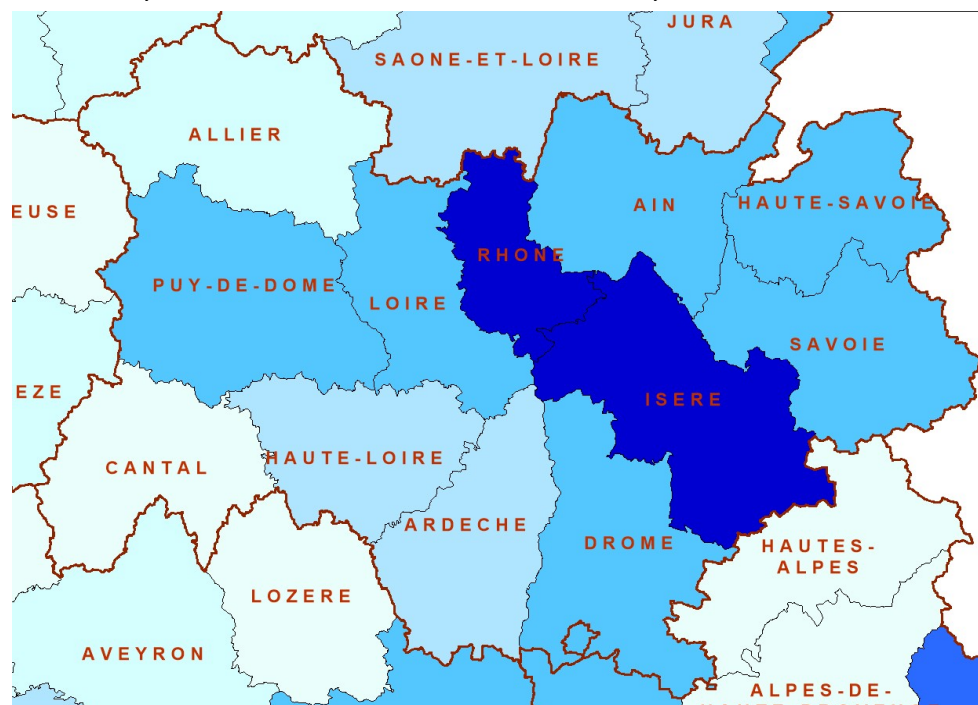
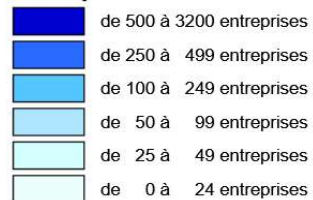
Données départementales 2020 du CIR recherche en AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

'nd' : non diffusible

	Nb de déclar. R&D	Répart. des déclar. R&D	Dép. R&D déclarées (M€)	Répartition dép. R&D	% R&D dans dép. totale déclarants	CIRrech Bénéficiaires (M€)	Répartition CIR rech.
AIN	175	6%	90,2	3%	88%	16,9	3%
ALLIER	41	1%	9,6	0%	87%	'nd'	'nd'
ARDECHE	51	2%	15,9	1%	78%	3,3	1%
CANTAL	15	1%	5,7	0%	83%	'nd'	'nd'
DROME	155	5%	72,3	3%	82%	11,0	2%
HAUTE-LOIRE	51	2%	19,9	1%	79%	3,7	1%
HAUTE-SAVOIE	222	7%	266,1	10%	93%	76,0	12%
ISERE	618	21%	776,8	29%	94%	130,9	21%
LOIRE	234	8%	105,3	4%	83%	32,6	5%
PUY-DE-DOME	192	6%	154,4	6%	92%	36,2	6%
RHONE	1 089	37%	1 122,9	42%	91%	304,5	48%
SAVOIE	124	4%	43,8	2%	81%	10,9	2%
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2 967	100%	2 683,0	100%	91%	630,0	100%

Implantation des
entreprises ayant déclaré
des dépenses de R&D,
en 2020

Nombre d'entreprises déclarant au CIR
des dépenses de R&D

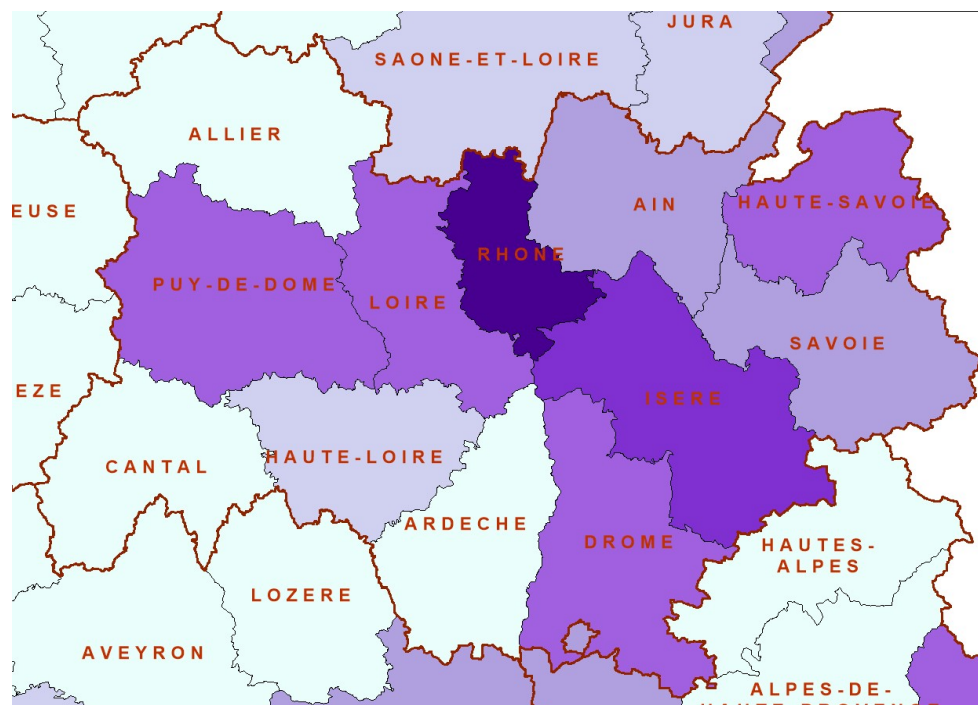
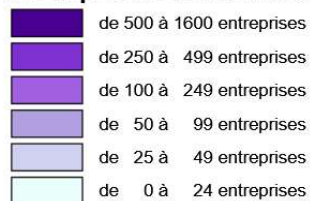


Données départementales 2020 du CII en AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

	Nb de déclarants INNO	Répart. des déclarants INNO	Dép. INNO déclarées (M€)	Répartition Répartition dép. INNO	Part INNO ds dép. totale déclarée	créance CII Bénéficiaires (M€)	Répartition CII
'nd' : non diffusible							
AIN	88	5%	11,3	5%	11%	2,3	5%
ALLIER	'nd'	'nd'	'nd'	'nd'	'nd'	'nd'	'nd'
ARDECHE	24	1%	4,1	2%	20%	0,8	2%
CANTAL	'nd'	'nd'	'nd'	'nd'	'nd'	'nd'	'nd'
DROME	102	6%	12,8	5%	15%	2,5	5%
HAUTE-LOIRE	28	2%	3,5	1%	14%	0,7	1%
HAUTE-SAVOIE	117	7%	17,1	7%	6%	3,3	7%
ISERE	310	19%	46,7	19%	6%	9,3	19%
LOIRE	115	7%	15,8	6%	12%	3,1	6%
PUY-DE-DOME	101	6%	12,4	5%	7%	2,5	5%
RHONE	669	40%	107,3	44%	9%	21,7	45%
SAVOIE	87	5%	10,1	4%	19%	1,9	4%
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	1 657	100%	243,3	100%	8%	48,6	100%

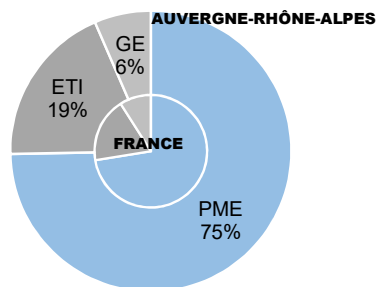
Implantation des entrep.
ayant déclaré des dépenses
d'innovation,
en 2020

Nombre d'entreprises déclarant au CIR
des dépenses d'innovation



CIR-recherche : répartition selon la catégorie d'entreprise

Déclarants recherche



Les PME et le CIR-recherche en région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

75% des entreprises déclarant des dépenses de recherche sont des PME. Elles apportent 34% à la dépense de recherche régionale et bénéficient de 43% du CIR-recherche.

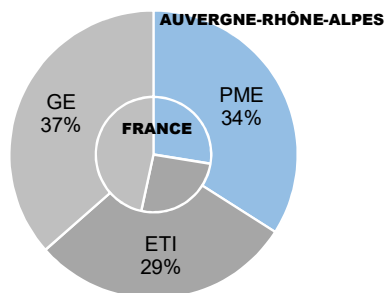
Les ETI et le CIR-recherche en région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

19% des entreprises déclarant des dépenses de recherche sont des ETI. Elles apportent 29% à la dépense de recherche régionale et bénéficient de 34% du CIR-recherche.

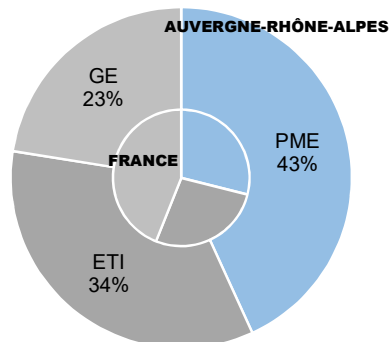
Les grandes entreprises (GE) et le CIR-recherche en région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

7% des entreprises déclarant des dépenses de recherche sont des GE. Elles apportent 37% à la dépense de recherche régionale et bénéficient de 22% du CIR-recherche.

Dépense de recherche déclarées



CIR-recherche par entreprise bénéficiaire

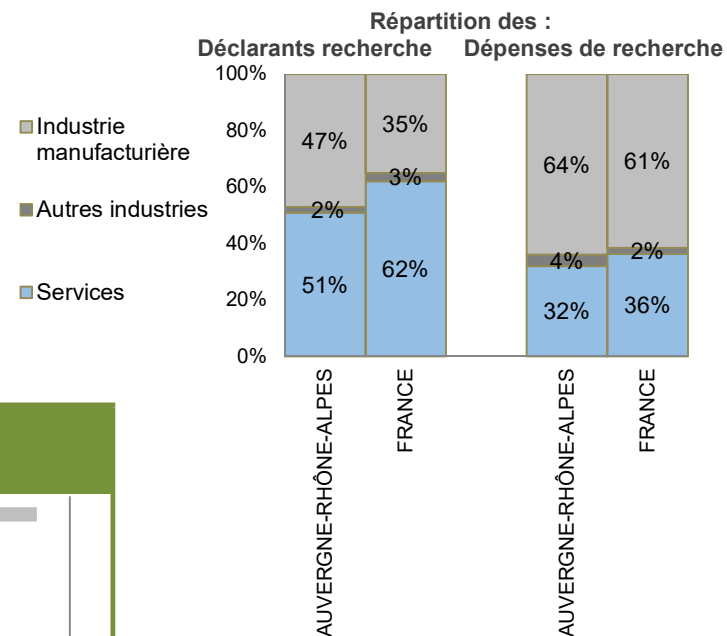


N.B. L'entreprise bénéficiaire de la créance n'est pas forcément localisée dans la région de l'entreprise déclarante. En effet, leurs sièges sociaux ne sont pas obligatoirement implantés dans les mêmes régions (Cf. Définitions - Méthodologie).

Dépenses de recherche selon le secteur d'activité de l'entreprise

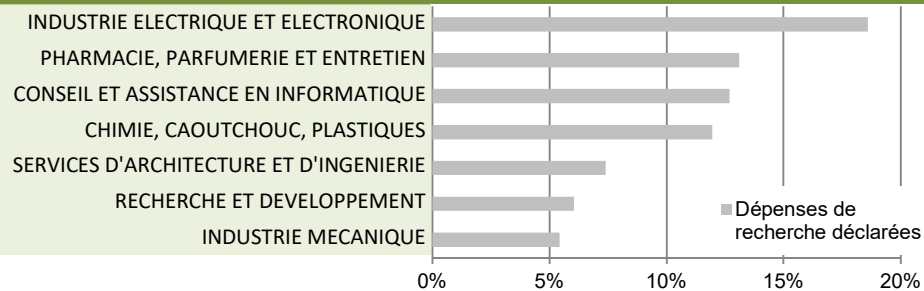
En région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, 47% des entreprises déclarant des dépenses de recherche appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière. Ces sociétés apportent 35% à la dépense de recherche éligible.

Les entreprises du secteur d'activité des services représentent 51% des sociétés déclarant des dépenses de recherche éligibles pour un apport estimé à 62% de ces dépenses.



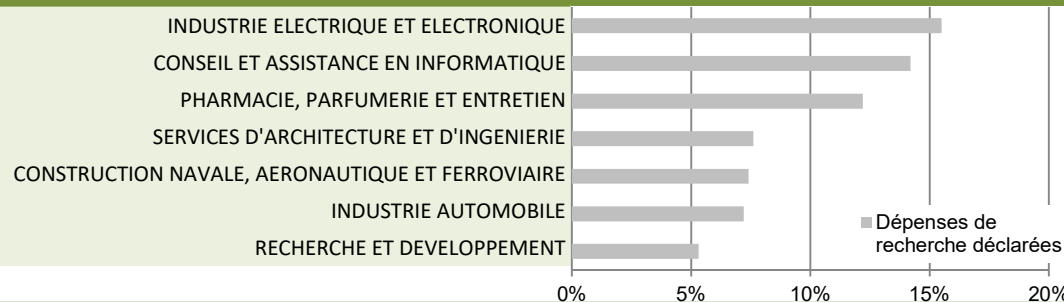
PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Répartition des dépenses R&D déclarées au CIR 2020 en RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,



'nd' : non diffusible

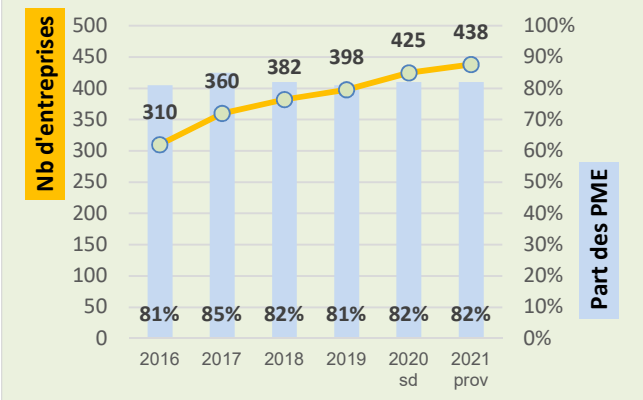
Répartition des dépenses R&D déclarées au CIR 2020 en FRANCE



Dispositif jeunes docteurs (DJD)

Sous-traitance dans les dépenses de R&D

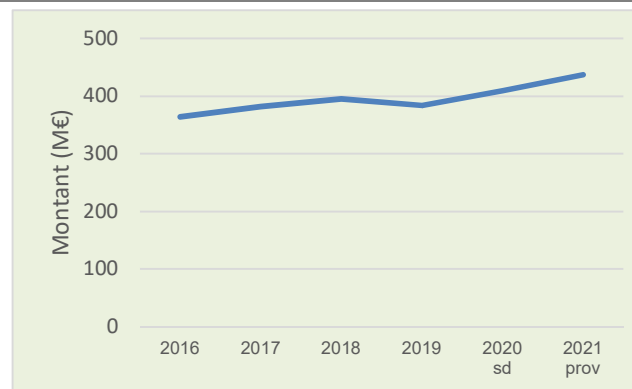
Nombre d'entreprises ayant recours au DJD, en région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



En région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, le dispositif jeunes docteurs du CIR a séduit 425 entreprises en 2020. Parmi elles, se trouvent 82 % de PME. Au niveau national, le taux de PME parmi les entreprises ayant recours au DJD est de 78 %.

Montant des dépenses de sous-traitance déclarées au CIR rech., après plafonnement, en région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

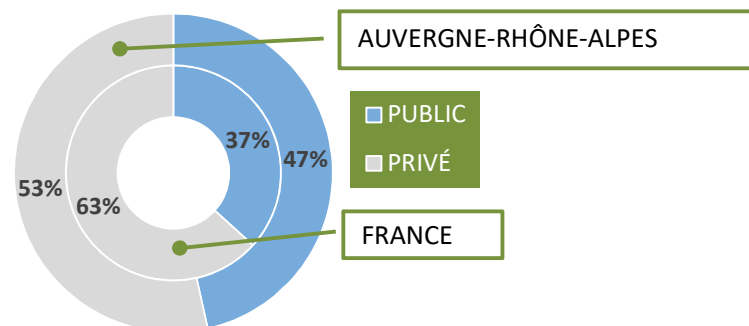
Rmq : de 2016 à 2021, les dépenses sous-traitées vers un org. public sans lien de dépendance avec le commanditaire, sont déclarées pour le double du montant facturé.



En 2020, 1141 entreprises implantées en région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES déclarent 409 M€ de dépenses de sous-traitance plafonnées. Ce montant représente 14,5 % de l'assiette régionale des dépenses de R&D éligibles, contre 12,3 % au niveau national.

La part régionale des dépenses sous-traitées vers le public est estimée à 47 %, contre 37 % au niveau national (Cf. graphique ci-dessous).

Répartition (%) public/privé des dépenses de sous-traitance

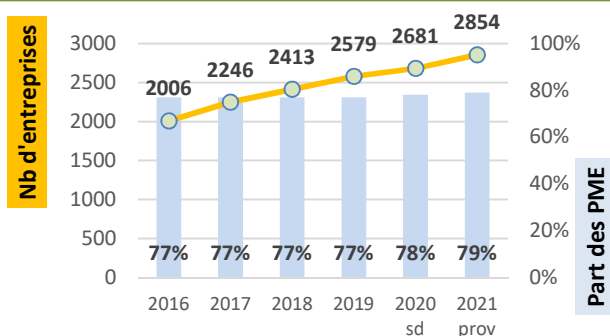


PME

Les PME apportent 41% des dépenses de sous-traitance de AUVERGNE-RHÔNE-ALPES déclarées au CIR-recherche, contre 30%, au niveau national.

Pour ces mêmes PME régionales, les dépenses de sous-traitance sont à 51% tournées vers le public, contre 38% pour l'ensemble des PME qui déclarent au CIR-recherche.

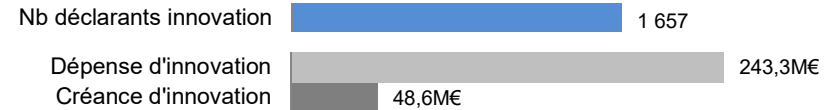
DJD au niveau national



Crédit impôt innovation (CII)

Depuis 2013, les PME peuvent bénéficier du CII pour leurs dépenses de conception et de réalisation de prototypes ou d'installations pilotes d'un produit nouveau.

En AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, elles ont été 1657 à déclarer des dépenses d'innovation pour l'année 2020, dont 58% déclarant uniquement des dépenses d'innovation. Le montant des dépenses d'innovation s'élève à 243,3 M€ et génère un crédit d'impôt de 48,6 M€.



soit, par rapport au niveau national : 16,8 % de l'ensemble des sociétés déclarantes au CII
15,5 % de l'ensemble des dépenses d'innovation éligibles
15,4 % de l'ensemble des créances CII

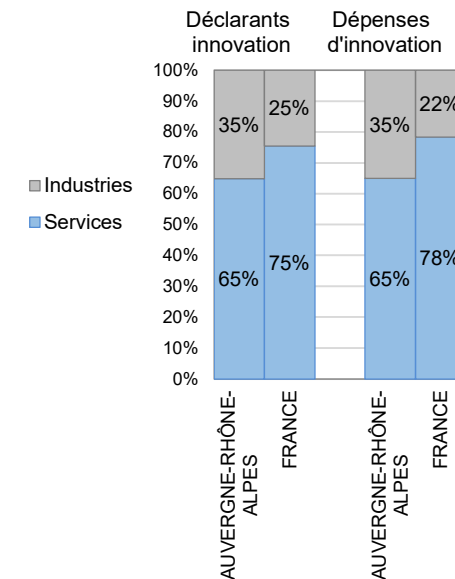
315,3

Répartition (%) par grand secteur d'activité :

La dépense d'innovation déclarée est principalement répartie dans les secteurs(*) :

CONSEIL ET ASSISTANCE EN INFORMATIQUE : 37 %
INDUSTRIE ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE : 11 %
SERVICES D'ARCHITECTURE ET D'INGENIERIE : 9 %
INDUSTRIE MECANIQUE
COMMERCE
CONSEIL ET ASSISTANCE AUX ENTREPRISES
AUTRES SERVICES

(*) triés en ordre décroissant, seuls les trois premiers secteurs sont chiffrés.



Les jeunes entreprises innovantes (JEI) en région

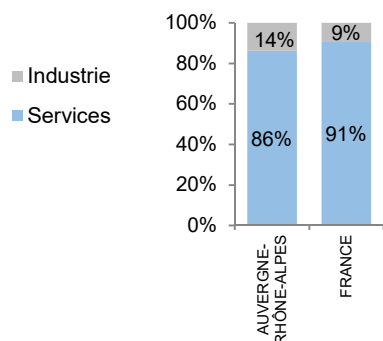
Sur l'année 2021, la région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES décompte 536 JEI sur son territoire, soit 12,3 % de l'ensemble des JEI (Source ACOSS). Ces mêmes entreprises ont bénéficié de 28,6 M€ d'exonération de charges sociales, soit 13,7 % de l'ensemble des exonérations.

Dans cette région, les JEI de 2021 sont à 14 % des entreprises industrielles, contre 9 % pour l'ensemble des JEI.

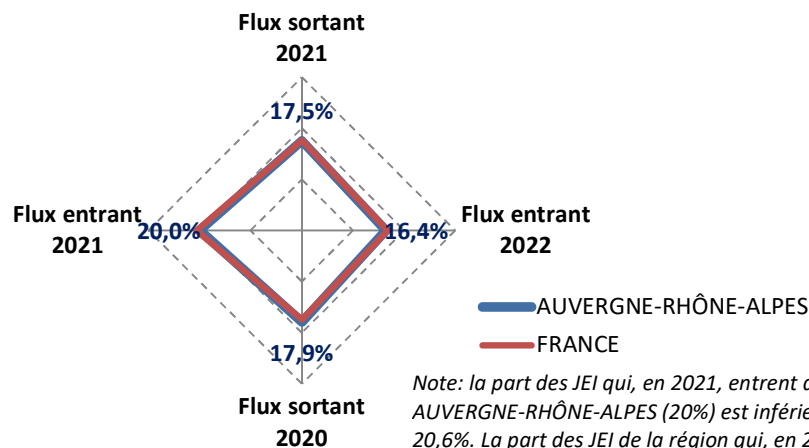
Les JEI en région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

	Nombre	Part région	Exonération (M€)	Part région
2018	508	12,7%	24,2	11,9%
2019	506	12,6%	24,3	11,6%
2020	520	12,5%	24,5	11,7%
2021	536	12,3%	28,6	13,7%
2022p.	529	12,2%	28,6	13,7%

Répartition du nombre de JEI par grand secteur d'activité, en 2021



Source JEI : ACOSS - Agence centrale des organismes de sécurité sociale. Extraction de juin 2023, l'année 2022 n'est pas complète.



Note: la part des JEI qui, en 2021, entrent dans le dispositif en AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (20%) est inférieure au niveau national de 20,6%. La part des JEI de la région qui, en 2020, en sortent (17,9%) est supérieure au niveau national (17,4%).

JEI et CIR

En 2021, 84 % des JEI implantées en région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ont fait une déclaration au CIR contre 79 % au niveau national.

Elles ont généré une créance recherche de 58 M€ (soit 19 % de celle des PME de la région contre 21,4 % au niveau national) et un CII de 4,3 M€.

JEU

Selon l'ACOSS, en 2021, 13 entreprises implantées en région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, ont bénéficié d'exonérations de charges au titre de 'Jeune Entreprise Universitaire' (JEU).

Définitions et méthodologie

DÉFINITIONS :

☺ La notion de **Crédit impôt recherche (CIR)**, ainsi que celles de **dépense totale** et de **créance totale** qui lui sont afférentes, couvrent les trois dispositifs :

- Crédit d'impôt pour les travaux de R&D appelé *CIR-recherche* ;
- Crédit d'impôt pour les frais de collection, appelé *CI collection* ;
- Crédit d'impôt pour les travaux d'innovation appelé *CI innovation ou CII*.

☺ Une **société déclarante au CIR** est celle qui dépose, ou pour laquelle est déposé, un formulaire 2069-A-SD.

☺ Une **société bénéficiaire** de la créance peut être une "société mère" dans le cas d'un groupe fiscalement intégré ou, sinon, une société indépendante fiscalement.

MÉTHODOLOGIE :

☺ **La dépense et la créance générée** sont rattachées aux sociétés déclarantes. Elles correspondent aux valeurs déclarées dans le Cerfa 2069-A-SD.

☺ **La créance d'une entreprise bénéficiaire**, dans le cas d'un groupe fiscalement intégré, cumule les créances générées par les entreprises de son intégration fiscale.

☺ **La régionalisation** des données CIR est effectuée selon la localisation du siège de chaque société et ce, pour les sociétés déclarantes comme pour les sociétés bénéficiaires.

Ainsi, la dépense déclarée et sa créance générée sont localisées par le siège des entreprises déclarantes.

La créance calculée au niveau de l'entreprise bénéficiaire est localisée par le siège de l'entreprise bénéficiaire, qui peut être différente de celle de l'entreprise déclarante.

☺ Les données présentées correspondent aux déclarations déposées jusqu'au 01 juin 2023, pour des travaux réalisés en 2020.

Les entreprises ayant quatre années pour déclarer au CIR, les données 2020 publiées dans ce document sont semi-définitives.

☺ Une donnée n'est pas diffusible 'nd', lorsque qu'elle couvre moins de 11 entreprises ou lorsque qu'une entreprise couvre plus de 85 % de la donnée. Nous sommes également obligés, parfois, de rendre non diffusible une donnée pour ne pas pouvoir retrouver par déduction une autre donnée, elle-même non diffusible.

☺ La grande majorité des entreprises qui réalisent des opérations de R&D en France déposent une déclaration de CIR, cependant les informations collectées au sein de la liasse fiscale CIR ne peuvent pas être utilisées pour décrire l'organisation de la R&D des entreprises en France. Cela constitue l'objet de l'enquête R&D du MESRI-SIES.

N.B. Seule l'enquête R&D du MESRI-SIES, par son questionnement spécifique, permet de localiser l'activité de R&D en France.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/credit-impot-recherche-cir-50180>

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/credit-d-impot-recherche-etudes-et-resultats-statistiques-46391>